

A l'attention de

Mme SAILLARD Marie-Odile  
Directeur  
Centre Hospitalier d'ARRAS

Arras le 07 novembre 2011

**Objet : CONCOURS PARM**

Madame le Directeur,

Les arrêtés du 21 octobre 2011 concernant la mise en place des concours pour permettre aux Permanenciers Auxiliaires de Régulation Médicale d'accéder à la catégorie B sont parus au journal officiel du 27 octobre 2011.

Nous vous demandons de mettre en place ce concours et d'informer les agents du SAMU pouvant bénéficier de ce reclassement, des modalités le plus rapidement possible.

Dans l'espoir que ce concours sera dans l'esprit des négociations et qu'il ne sera pas l'occasion d'écarter certains agents exerçant la fonction de PARM depuis déjà plusieurs années.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Directeur, nos respectueuses salutations.

Pour le bureau  
SUD Santé Sociaux



Frédéric DESPINOY

Copie à M BURGI Christian – D.R.H.  
M SEBERT Christophe – D.S.S.I.